

## **3<sup>e</sup> réunion publique aux Arceaux – 5 octobre 2022**

### **Introduction :**

Le 5 octobre, la 3<sup>e</sup> réunion publique de concertation du quartier des Arceaux a rassemblé plus de 200 personnes. Durant plus de 2h30, les échanges ont été nombreux autour d'une problématique principale : celle du réaménagement de la place Max-Rouquette qui proposera une toute autre configuration, celle d'une place méditerranéenne élargie, à la mi 2025.

### **Intervenants à la tribune :**

Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de la Métropole

Julie Frêche, vice-présidente de la Métropole déléguée au Transport et aux mobilités actives

Boris Bellanger, adjoint au maire délégué au quartier centre et au patrimoine historique

Bertrand Vignal, architecte paysagiste de l'agence Base.

### **Présentation générale du projet :**

Voir le powerpoint en annexe.

### **Propos général de Michaël Delafosse :**

Nous allons voir ensemble comment va s'aménager la place Max Rouquette. L'enjeu que nous portons à l'échelle de la ville est d'essayer de travailler sur cet axe qui passe par le chemin de l'Aqueduc, Bir Hakeim, les Arceaux, le Peyrou, les rues Foch et de la Loge, la transformation Comédie-Esplanade. Avec un enjeu d'ouverture pour essayer de connecter Antigone avec le Centre et jusqu'aux rives du Lez. L'idée forte est que notre centralité doit s'étendre avec un cœur commerçant qui ne serait pas que dans l'Écusson mais plus ouvert.

Le deuxième aspect c'est embellir. Nous devons retrouver une stratégie au cœur de ville où, par des interventions progressives, nous puissions révéler sa majesté et en être fier. À travers le quartier apaisé des Arceaux, nous cherchons aussi comment penser la ville à hauteur d'enfant. Dire comment on permet aux petits Montpelliérains de vivre la ville et une des illustrations est le parvis devant les écoles Chaptal/Jeanne d'Arc et Auguste Comte. Nous voulons aussi soutenir le commerce de proximité qui ne doit plus de déployer en périphérie mais retrouver sa place dans la ville. Il s'agit aussi de créer de la convivialité et de végétaliser la ville. Nous avons mené la transformation de la rue Saint-Louis car il fallait agir pour donner des alternatives à la voiture et réduire le trafic de transit au cœur du quartier.

Au niveau du groupe de travail habitants, nous avons justement eu des demandes très fortes de végétaliser et d'arborer car nous avons beaucoup d'endroit très minéraux et de renforcer l'offre commerciale. Je précise que le marché n'a pas vocation à bouger. Il y aussi une volonté de mettre en scène la présence de l'eau. Enfin, dans les transformations du quartier, il y aura l'arrivée des nouveaux bustram 3 et 5 et la place sera un point de correspondance

### **Intervention de Bertrand Vignal :**

Faire de l'espace public, c'est la question du dialogue, du partage et de la ville relationnelle. On a passé beaucoup de temps sur l'analyse historique de cette place royale hors les murs et cette force qui s'exprime en terme de topographie et à travers la contemplation du grand paysage. L'idée est d'en faire une nouvelle place méditerranéenne avec tous les ingrédients que l'on doit concevoir. Le grand sujet est l'installation de la place Max Rouquette en version large et comme un lieu d'échanges et des mobilités. Tendre vers une place arborée, attractive et animée avec un grand espace central polyvalent. Cette place, il faut aussi l'étendre,

jusqu'au parvis des écoles et à la rue Marioge, et la ramener dans le récit du centre. La rue Hilaire-Ricard n'est plus une rue mais devient une terrasse du Peyrou. On doit définir des lieux pour installer l'espace public dans dix ans, voir comment on travaille les parcours, déployer l'ambition d'une ville des enfants avec, rue Émile Zola, un parvis qui serait un grand lieu démonstrateur. Et, pour faire de l'ombre, voir comment et quoi on plante sur ce site patrimonial.

### **Intervention de Julie Frêche :**

Optimiser l'offre de stationnement au plus près des commerces de proximité est une des clés de la réussite des quartiers apaisés. Il convient de changer de raisonnement et de ne plus parler de places mais de créneaux de stationnement selon les zonages attribués à tel ou tel périmètre. Ainsi, pour le code couleur de la zone verte, une place de stationnement équivaut à un taux de rotation toutes les 9 heures par jour et c'est donc un créneau. En zone orange, la durée moyenne de stationnement est de 5 h et une place équivaut à 2 créneaux par jour. En jaune, la moyenne est de deux heures et une place vaut quatre créneaux par jour. Enfin, dans la zone de très courte durée, une place vaut 18 créneaux de rotation et c'est tout le sens du stationnement de très courte durée avec 30 minutes gratuites qui a été mis en place devant les commerces de proximité. Les aménagements à venir autour de la place Max Rouquette offriront moins de places mais plus de créneaux car plus de rotations. Donc, avec ce système, on lutte contre la voiture ventouse et on permet une rotation sur le stationnement au plus près des commerces notamment

Par ailleurs, nous sommes en train de réaliser un anneau cyclable différencié de l'espace piéton qui va contourner tout l'Écusson et permettre à l'ensemble des cyclistes d'évoluer dans la ville de manière sécurisée. L'objectif est bien de réaliser une continuité cyclable entre le Verdanson et Gambetta. Nous allons notamment aménager la rue Bonnard en une rue partagée pour les cyclistes et les piétons.

### **Principales interventions du public dans la salle :**

*J'ai écouté les explications concernant les créneaux de stationnement. Je suis abonné résident. Vais-je devoir composer avec ces créneaux ?*

Julie Frêche : Non. Tous les abonnements des résidents sont maintenus. Ce sont des créneaux qui occupent 50% de l'espace sur voirie. Ils ont été soustraits de la présentation que j'ai faite.

*Je veux vous dire l'inquiétude des familles qui habitent à gauche de l'avenue de Lodève en montant et qui doivent aller à droite pour rejoindre les écoles. Avec la vitesse des vélos et les trottinettes, il est difficile de traverser la rue. Vous parlez d'un chemin sécurisé pour aller à l'école. Ce n'est pas le cas.*

Michaël Delafosse : Nous avons à cet endroit un enjeu important de repartage de l'espace de voirie. Nous allons essayer d'apporter une première réponse en améliorant d'autres itinéraires cyclables pour éviter que celui-ci ne soit le seul. Sur le haut du boulevard Benjamin-Milhaud, on va déporter le stationnement parce que la place nous le permet pour avoir un itinéraire cyclable. On espère que cela va diminuer le flux.

*Nous sommes riverains de la place Max Rouquette. Nous subissons des inconvénients qui nous empêchent de dormir. Je veux parler de la musique rap ou africaine mais aussi du terrain de basket qui fonctionne en permanence. Ne peut-on pas y remédier ?*

Boris Bellanger : La société de gardiennage qui ferme le site du Peyrou ferme également avec un cadenas le plateau sportif à 22h. Il y a des intrusions car deux barreaux ont été enlevés. Mais le service des sports va faire le nécessaire dans les prochains jours.

*Pourquoi faire le choix d'une place minérale pour aménager la place Max Rouquette ?*

Bertrand Vignal : nous sommes dans une phase transitionnelle. L'espace public évolue très vite. Il y a dix ans, il n'y avait pas une trottinette. Nous devons maintenant relever le défi climatique. Notre idée est d'envisager deux tiers en espace perméable au nord et au sud et laisser une partie au centre qui soit sur un sol solide et polyvalent, où pourraient se dérouler des spectacles, des séances de cinéma en plein air par exemple. Quand on regarde comment sont faites les places méditerranéennes, à Séville ou à Madrid, elles sont toutes minérales pour partie. On cherche le bon équilibre.

*Une fois les travaux terminés, qui pourra encore circuler dans la rue Saint-Louis ?*

Michaël Delafosse : Uniquement les riverains et ceux qui doivent se rendre ou livrer dans le quartier. Il ne s'agit pas de retrouver le trafic de transit maintenant que nous l'avons sorti de cette rue. C'est l'application du nouveau plan de circulation.

*J'habite avenue d'Assas qui est une longue droite où la vitesse à 30 km/h est loin d'être respectée. Ne serait-il pas utile de poser un radar ? Ensuite, j'ai longtemps vécu aux Pays-Bas où dans toutes les rues les pistes cyclables sont peintes en rouge. Dès leur jeune âge, les enfants apprennent ce code couleur. Est-ce envisageable ici ?*

Michaël Delafosse : Sur l'avenue d'Assas, on a déployé des agents protecteurs des écoles pour assurer la sécurité aux abords des établissements. Pour les radars, ce sont des décisions qui appartiennent à la préfecture. Mais, j'ai déjà eu l'occasion de donner ma liste de courses au préfet car, dans cette ville, il y a des endroits où l'on est au-delà de la raison. Pour le code couleur à la hollandaise, on va choisir du bleu pour traiter le franchissement des intersections et rendre plus visibles les continuités cyclables. Mais nous serons vigilants à ne pas défigurer les lieux patrimoniaux.

*Par où peut-on entrer au parking Gambetta désormais ?*

Julie Frêche : l'accès par la rue Saint-Louis ne sera effectivement plus possible et il faut donc passer par le boulevard Renouvier puis la rue Guillaume Pellicier pour accéder à l'entrée nord du parking côté Plan Cabane ou la rue Adam de Craponne et la rue de la Raffinerie pour accéder à l'entrée Sud côté place Saint-Denis. Mais je rappelle que pour le secteur des Arceaux, il y a aussi le parking Pitot-Arceaux qui n'est utilisé qu'à 40% de son potentiel.